



**Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Cultures
et les Identités (GIRCI)**

École Doctorale ETHOS (Études Sur l'Homme et la Société)
Revue annuelle

AUTEURS

Aguiri Denis ADOU, Akessé Sylvestre César ANET,
Raymond Nébi BAZARE Bernard Moise MWET
ATTI BONANE, Pierre Mbid Hamoudi DIOUF et
Mayoro DIA, Malick DIAGNE, Assane DIAW, Ngor
DIENG, Ndèye NGOM, Cheikh NDOUR,
Ramatoulaye MBENGUE, Ndiacé DIOP, Mory
THIAM, Maguèye GNING, Ousmane SARR,
Jeanne Diouma DIOUF

Université Cheikh Diop de Dakar-Sénégal

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

B.P. 5005

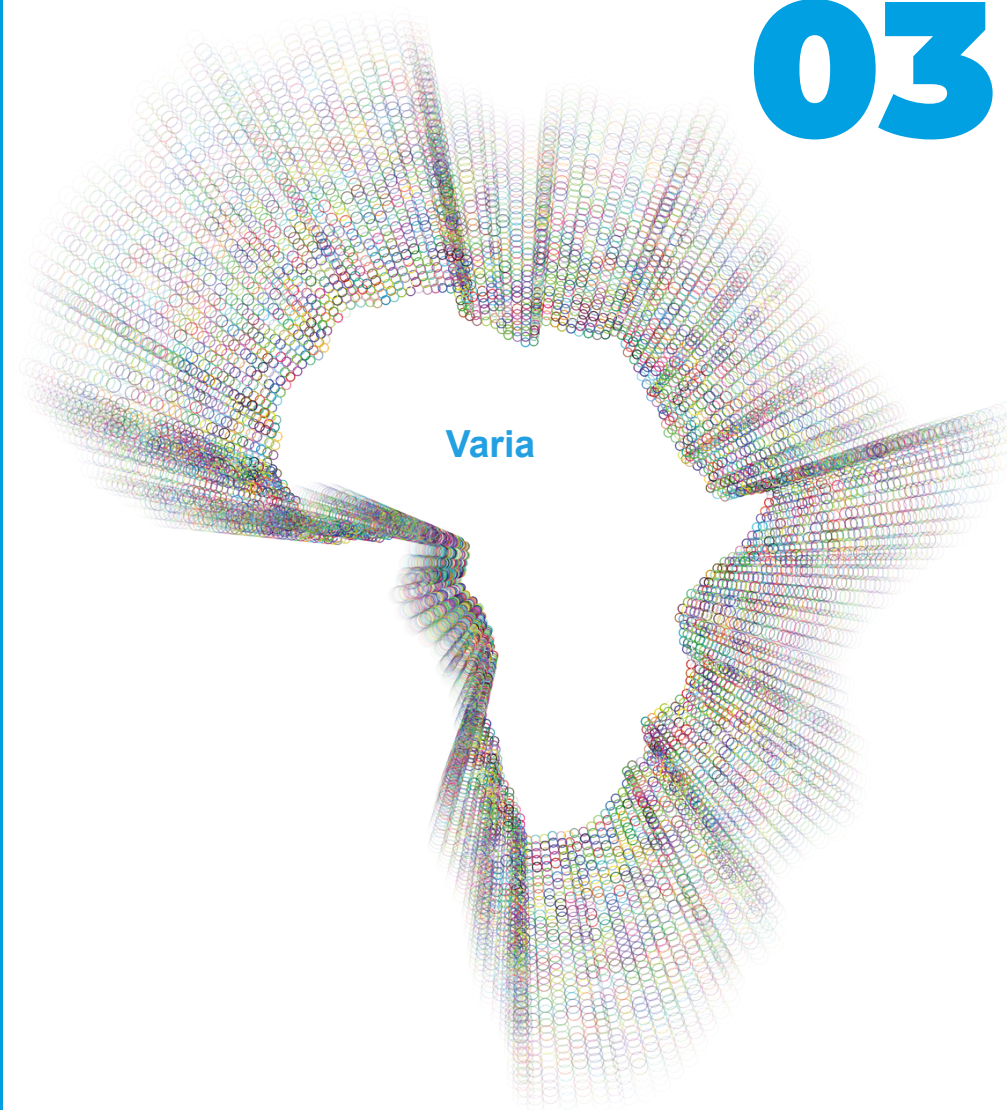
Adresse email : girci.ethos@ucad.edu.sn

Online : <https://girci-ucad.sn/revues/>

**Groupe Interdisciplinaire
de Recherche sur les Cultures
et les Identités (GIRCI)**

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal

LES CAHIERS DU GIRCI 03



LES CAHIERS DU GIRCI 01

Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Cultures et les Identités (GIRCI)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines Ecole Doctorale ETHOS (Étude
Sur l'Homme et la Société)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal

LES CAHIERS DU GIRCI

Numéro 03

Octobre 2024

ISSN: 3020-0490

© Les Cahiers du GIRCI, octobre 2024

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon.

Les Cahiers du GIRCI

ISSN: 3020-0490

Contact: girci.ethos@ucad.edu.sn

Site web: <https://girci-ucad.sn>

Numéro : 03

Octobre 2024

AVANT-PROPOS

Le laboratoire GIRCI est à l'initiative de la revue dénommée *Les Cahiers du GIRCI*. Il s'agit d'une revue savante qui se veut un espace de réflexions, de recherches et de productions critiques et autocritiques sur l'Afrique et le reste du monde depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Répondant à des exigences épistémologiques et méthodologiques, *Les Cahiers du GIRCI* se sont fixés comme objectif de repenser et redynamiser les réflexions et analyses sur diverses caractéristiques sociales, politiques, culturelles des sociétés antiques et contemporaines, notamment en Afrique, tout en faisant état des ruptures et/ou continuités observées dans le temps et dans l'espace.

Aussi la Revue favorise-t-elle l'amélioration des productions scientifiques touchant tous les domaines des sciences humaines et sociales, passant par la littérature, et résultant des rencontres, colloques, conférences, séminaires, webinaires que le GIRCI organise.

Présentation du Laboratoire GIRCI

Axes de recherche

Axe 1 : Culture et politique

Axe 2 : Identités, société et migrations

Axe 3 : Savoirs et mémoires endogènes

Axe 4 : Genre et enfance

Directeur de la publication : Babacar Mbaye Diop

Directeur de la rédaction : Pierre Mbid Hamoudi Diouf

Comité scientifique : Mamadou Timéra, Amadou Oury Bâ, Mor Ndao, Malick Diagne, Cheick Sakho, Mariame Wane Ly, Ute Fendler (Allemagne), Daha Chérif Ba, Pape Sakho, Hamidou Talibi Moussa (Niger), Mounkaila Abdo L. Serki (Niger), Cyrille Koné (Burkina-Faso), Thierry Ezoua (Côte d'Ivoire).

Comité de rédaction : Alioune Diaw, Papa Abdou Fall, Ismahan Soukeyna Diop, Philippe Abraham Tine, Mame Birame Ndiaye, El Hadji Malick Sy Camara, Serigne Sèye, Samba Diouf, Serigne Sèye.

Les différents axes de recherche : 2022-2025

AXE 1 : Culture et politique

Responsables : Pierre Mbid, Malick Diagne, Moussa Samba

La culture et la politique font partie de ces faits de sociétés auxquels nous sommes tellement habitués que nous croyons souvent bien en saisir le sens et l'essence véritables. Pourtant dès que nous nous mettons à interroger leur signification, nous nous rendons compte qu'ils échappent à toute circonscription précise, tant leur étendue englobe tout l'univers sociétal. Mais cela n'a pas empêché les sciences humaines et sociales de s'inscrire, dès leurs débuts, dans des cadres conceptuels et théoriques avec toute la rigueur nécessaire pour un travail scientifique.

La politique tout comme la culture et l'éthique, autre notion du même registre sociétal, se caractérisent, en effet, par une complexité propre à l'univers de l'humain en tant qu'être doté de conscience et de raison. Cette singularité dans l'univers du vivant où son passé, son présent et son futur se combinent de façon quasi permanente, inclut le possible dans sa réalité existentielle. Si déjà chez Aristote, la politique est considérée comme le propre de l'homme et sa pratique comme l'activité architectonique qui donne sens et forme à toutes les autres activités humaines, il y a lieu de reconnaître un lien filial et originel entre les domaines du politique, de la culture et de l'éthique. Aujourd'hui, toutes les réflexions sur la politique, l'éthique ou la morale, même celles qui se réclament d'un universalisme de surplomb, à travers un humanisme transcendant les spécificités socioculturelles, tel que l'avait voulu le mouvement des Lumières, semblent reconnaître la prévalence des réalités culturelles dans les constructions politiques et les pratiques éthiques. Ainsi la résurgence des particularismes socioculturels de toutes sortes ne constitue qu'une modalité du déploiement de ce lien complexe entre les faits politique, culturel et moral.

Cet axe de recherche s'inscrit dans une perspective transdisciplinaire pour mieux appréhender les contours et les dynamiques qui s'opèrent dans ces deux domaines mais aussi dans les multiples connexions qui existent entre eux à travers l'espace et le temps, les acteurs, les contextes, les

imaginaires, les croyances, les conceptions du monde (*Weltanschauungen*), les modalités spécifiques de déploiement de ces phénomènes de sociétés, etc.

AXE 2 : Identités, sociétés et migrations

Responsables : Alioune Diaw, El hadji Malick Sy Camara

Identités, sociétés et migrations semblent, de prime abord, foncièrement distinctes les unes des autres. Mais un regard plus approfondi porte à croire que les deux derniers concepts ont comme dénominateur commun l'identité. Que l'on soit dans une situation sociale précise ou de migration, la question de l'identité devient cruciale. Au cours de leur évolution, les individus et les sociétés s'identifient à des valeurs, modèles sociaux qui ne sont pas figés. Mais il convient de souligner que l'individu, même s'il est unique de par sa personnalité ; il est aussi pluriel. C'est donc cette complexité plurielle de l'homme (Bernard Lahire, 2011) qu'il convient de saisir dans cet axe de recherche. L'homme se construit ainsi une identité familiale, une identité professionnelle, une identité religieuse... L'identité se modifie tout au long de l'existence. Cette identité résulte moins d'une addition successive que de remaniements et de tentatives d'intégration (Edmond Marc, 2004). Dynamique, elle se construit, se reconstruit et se déconstruit. En effet, l'identité se négocie à tout instant, dès lors qu'un groupe de personnes d'origines diverses, de professions distinctes, d'appartenances multiples interagissent. Et c'est là où se trouve la difficulté quant à son rapport avec la société au sens large, dans laquelle on ne peut éluder la question identitaire.

L'identité peut se décliner en multiples composantes : identité pour soi et identité pour autrui. Phénomène complexe, l'identité désigne ce qui est unique ; le fait de différencier irréductiblement des autres. Toutefois, elle qualifie aussi ce qui est identique tout en restant distinct. Cette ambiguïté sémantique suggère que l'identité oscille entre la similitude et la différence. Cette dernière, au lieu d'être considérée comme une richesse, est aujourd'hui source de multiples tensions et conflits qui portent souvent le nom de « conflit identitaire ». Mais comment les sociétés, dans un contexte de migration et de mobilité, négocient-elles avec les identités groupales dont elles sont les réceptacles pour assurer leur harmonie ?

La migration met généralement les individus et communautés en contact dans une situation d'opposition entre « nous » et « eux ». À bien des égards, les pratiques culturelles et culturelles des migrants sont parfois qualifiées de « sous cultures » qui menacent les traditions locales. C'est ainsi que la migration est parfois considérée comme un phénomène démographique « perturbateur » qui bouleverse des « identités nationales ». En Europe, par exemple, l'arrivée de migrants provenant d'Afrique, du Moyen Orient et d'Asie a accentué dans certains pays de l'UE le repli identitaire.

La figure du migrant (immigrant) se trouve ainsi galvaudée et truquée. Ce sont donc ces considérations communautaristes qui conduisent souvent à ce qu'Amin Maalouf (1998) nomme les « identités meurtrières ». En définitive, l'objet des sciences humaines (l'homme, la société) vit successivement des expériences sociales (socialisation, migrations) complexes et parfois contradictoires. Avec les migrations, s'effondrent les entités considérées comme essentielles, voire essentialisées qui apparaissent généralement sous le vocable de culture. Sous ce rapport, les sociétés sont devenues des espaces multiculturels de rencontres et de brassages dans lesquels se multiplient et démultiplient les expériences humaines.

Dans un contexte de mondialisation, marqué par la circulation des acteurs et l'évolution des pratiques et « les dynamiques du dehors et du dedans » (Georges Balandier, 2004), les chercheurs en sciences humaines doivent impérativement croiser leur regard pour davantage saisir les phénomènes émergents induits par les migrations et ou attitudes identitaires.

AXE 3 : Savoirs et mémoires endogènes

Responsables : Cheick Sakho, Papa Abdou Fall

Jusqu'à une époque récente, l'afro-pessimisme était le sentiment le mieux partagé, chaque fois que l'avenir du continent était évoqué. Cependant, force est de constater, depuis quelques années (et ce malgré la persistance de crises politiques, de conflits intercommunautaires, de menaces djihadistes, etc.), qu'un vent d'optimisme, suscité par les performances économiques, la fin de la plupart des conflits endémiques, les vagues d'alternances politiques pacifiques, la disparition progressive des régimes autoritaires etc., souffle sur le continent. Cette tendance a été corroborée par le succès du film futuriste *Black panther* (2018), la perspective de restitution des œuvres d'art par

la France (qui pourrait être suivie par d'autres puissances coloniales), en autres actualités culturelles qui ont dominé l'année écoulée. Actualiser les savoirs traditionnels, revisiter notre passé et revaloriser nos figures historiques et leurs discours permettrait de repositionner l'Afrique, souvent satellisée et reléguée à la périphérie, qui pourrait ainsi participer activement à la construction du savoir. C'est dans cette optique que Paulin Hountondji appelle à la réappropriation des savoirs endogènes en ces termes : « Je n'ai jamais séparé, pour ma part, la question des savoirs dits traditionnels, la question des conditions de leur revalorisation et de leur actualisation de cette question plus générale : celle des rapports de production scientifique et technologique à l'échelle mondiale » (Hountondji, 2001 : 59). Face aux nouveaux défis et aux enjeux de l'heure, il est urgent donc d'exhumer le riche patrimoine matériel et immatériel africain transmis selon des conditions d'énonciation (lieu, temps, narrateur autorisé) réglementées par la tradition orale ; tout en l'ouvrant aux moyens d'expression du savoir. Il s'agit donc d'interroger tous les domaines de la connaissance (l'histoire, la géographie, la littérature, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la médecine (traditionnelle et moderne), la psychiatrie, la psychologie, les mathématiques, le droit, l'économie, la botanique, la pharmacopée, l'environnement, etc.) à travers ces pistes non exhaustives :

- patrimoine, mémoire et transmission ;
- nouveaux médias et circulation des savoirs endogènes ;
- savoirs locaux et résolution de conflits ;
- savoirs locaux et nouveaux savoirs ;
- place des savoirs traditionnels dans la relation entre l'Afrique et le reste du monde ;
- mouvements citoyens, conquêtes démocratiques et expériences africaines ;
- etc.

AXE 4 : Genre et enfance

Responsables: Soukeyna Ismahan Diop, Rose Sène Guèye

L'émergence du mouvement féministe et son combat pour la reconnaissance et l'autopromotion de la cause des femmes a entraîné l'intégration du principe de genre dans le paysage et le langage des institutions de développement. Cette notion fait référence à la manière dont une société donne un contenu social et culturel aux notions de sexe biologique, de masculin et de féminin. Ce contenu, étant le résultat d'un processus de construction qui attribue des rôles et confère des statuts à l'homme et à la femme pour encadrer leur rapport, est en étroite relation avec la notion de l'enfance à laquelle il est lié.

L'intérêt de cet axe, qui regroupe ainsi ces deux thèmes de première importance touchant à l'individualité profonde, est la possibilité qu'il donne de les articuler à des questions actuelles qui interpellent notre société tout en promouvant un point de vue africain décolonial arrimé à nos valeurs. Il favorisera des études sur la place de la famille, du genre et de l'enfant dans les initiatives socio-culturelles et politiques ainsi que dans les représentations d'ordre esthétique à travers des séminaires, des témoignages, des spectacles, des publications scientifiques et ateliers. Dans une perspective transdisciplinaire, les chercheurs seront appelés à étudier des thèmes comme la violence basée sur le genre (VBG), la famille, la petite enfance, les nombreuses vulnérabilités des femmes et des enfants, les inégalités socio-politiques, la santé de la reproduction, les représentations artistiques et littéraires de tous ces phénomènes, etc.

Cet axe regroupe alors des pistes de recherche sur la situation de la femme et de l'enfant dans un contexte en perpétuelle mutation où les conclusions des enquêtes démographiques plaident en faveur de l'intégration du genre et de l'enfant dans les recherches scientifiques de toutes les disciplines en Afrique.

CONSIGNE DE RÉDACTION

Corps de texte

- Police 12
- Times New Roman
- Interligne 1,5
- Guillemets français, dans le cas de guillemets à l'intérieur d'une citation utiliser les guillemets anglais
- Saisir l'accentuation des majuscules : À, É, etc.
- Les termes en langue étrangère sont à mettre en italiques et les expressions particulières en français sont à mettre entre guillemets
- Pour indication des siècles en exposant : XX^e
- Références dans le texte en notes de bas de page
- Espaces insécables entre les points : ? !
- Pour les citations de plus de 3 lignes : 1,5 ; Police 11, interligne 1

Bibliographie

- Ouvrage(s) : NOM P. 2020. Titre du livre. UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », 321 p.
- Chapitre(s) dans ouvrage : NOM P. 2020. « titre de l'article ». In *Le titre de l'ouvrage*, UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », 321 p.
- Ouvrage(s) du même auteur : ID., *Titre*. 2020. UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », 321 p.
- Ouvrage collectif : NOM P. (dir.), *Titre du livre*. 2020. UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », 321 p.
- Article(s) : NOM P., « titre de l'article ». 2020. In *Le titre de la revue*, n°7, UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », pp. 25-35.
- Tome I, II, III
- Volume I, II, III

Notes de bas de page

NOM P., *Titre du livre*. 2020. UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », p. 34.

Pour la suite : NOM P., *Titre du livre*, *Op. Cit.*, p. 34.

Idem, p. 54.

Ibidem.

Sommaire

Les autorités traditionnelles, une alternative sûre pour une cohésion et une paix sociale durables en Afrique : cas du peuple agni-morofou de Bongouanou (Côte d'Ivoire)	
Aguiri Denis ADOU, Akessé Sylvestre César ANET et Raymond Nèbi BAZARE	15
La mobilisation de la jeunesse africaine face aux défis de développement	
Bernard Moïse MWET ATTI BONANE	27
Étude parallèle : l'individu ou sa profession, l'image du médecin grec face aux Romains (de l'époque hellénistique à l'empire) et l'image du médecin negro-africain à l'égard de l'Occident à l'époque postcoloniale	
Pierre Mbid Hamoudi DIOUF et Mayoro DIA	39
Théorie de la justice intergénérationnelle chez Rawls : un support pour penser la crise écologique au Sénégal	
Malick DIAGNE et Assane DIAW	59
L'esthétique de la vengeance dans le <i>criminel par bonheur perdu</i> (1792) de Schiller	
Amadou Oury BA	73
La décolonisation du sujet : le prix de la liberté	
Ngor DIENG	89
Dégradation des conditions de vie des populations des marges des villes secondaires du Sénégal : une urbanisation créatrice d'inégalités à Kaolack ?	
Ndèye NGOM, Cheikh NDOUR, Ramatoulaye MBENGUE, Ndiacé DIOP	103
La démocratie à l'ère du numérique : de la « démocratie des lettrés » à la « démocratie des illettrés »	
Mory THIAM	123
Droit, société et politique en Afrique : de l'idéal du bien-être commun à l'avènement de l'individualisme	
Maguèye GNING	139
Saïd et la théorie postcoloniale	
Ousmane SARR	151
La technologie comme antidote de la mort	
Jeanne Diouma DIOUF	163

LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES, UNE ALTERNATIVE SURE POUR UNE COHESION ET UNE PAIX SOCIALE DURABLES EN AFRIQUE : CAS DU PEUPLE AGNI-MOROFOUE DE BONGOUANOU (COTE D'IVOIRE)

Aguiri Denis ADOU
Akessé Sylvestre César ANET
Raymond Nébi BAZARE

Université Félix Houphouët Boigny
Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Résumé : Cette étude vise à analyser le lien de causalité entre le rôle des chefs et/ou des leaders traditionnels et la gestion efficace des conflits chez le peuple Agni-morofoué de Bongouanou. Elle s'est effectuée dans les sous-préfectures de Bongouanou et de N'guessankro, dans des villages de la tribu Ngattia du royaume de Moronou situé au centre-est de la Côte d'Ivoire. Sur la base de l'échantillonnage accidentel et celui du choix raisonné, soixante-dix-huit (78) participants ont pris part à ladite étude. Le recueil des données s'est fait grâce à l'étude documentaire, l'observation et à l'enquête. Les données collectées ont été qualitativement et quantitativement analysés. Les résultats de l'étude montrent que les autorités traditionnelles sont des acteurs crédibles de recherche de la paix et de construction de cohésion sociale. Aussi, la présente étude permet-elle de mettre en exergue les éléments qui fondent les actions de paix des autorités traditionnelles. En définitive, une prise en compte des résultats de l'étude pourrait contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement durable (ODD3) à savoir, permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Mots clés : Autorités traditionnelles - Alternative - Cohésion sociale - Paix durable.

Abstract: This study aims to analyze the causal link between the role of chiefs and / or traditional leaders and the effective management of conflicts among the Agni-morofoué people of Bongouanou. It took place in the sub-prefectures of Bongouanou and N'guessankro, in villages of the Ngattia tribe of the kingdom of Moronou located in the center-east of Côte d'Ivoire. On the basis of accidental sampling and reasoned choice, seventy-eight (78) participants took part in the said study. Data collection was done through documentary study, observation and investigation. The data collected was qualitatively and quantitatively analyzed. The results of the study show that traditional authorities are credible actors in the search for peace and the construction of social cohesion. Also, this study makes it possible to highlight the elements that underpin the peace actions of traditional authorities. Ultimately, taking into account the results of the study could contribute to the achievement of the Sustainable Development Goal (ODD3) namely, to enable all to live in good health and to promote the well-being of all at all times age.

Keywords: Traditional authorities - Alternative - Social cohesion - Sustainable peace.

Introduction : Quelques repères théoriques

La question de l'intervention et / ou de la contribution des autorités traditionnelles à la résolution et à la gestion des conflits a été abordée par des chercheurs (Sakandé, 1997 ; Perrot, 2009 ; Yah, 2009). Sur le continent africain, cela n'apparaît pas nouveau d'autant plus que, depuis les traces de la civilisation égyptienne, l'époque des empires de la boucle du Niger jusqu'aux petits royaumes et villages actuels, des règles de cohabitation pacifique et harmonieuse écrites ou non existent. Et, les acteurs traditionnels sont les pionniers de ces mécanismes. Dans les cours royales, sur les places publiques, sous des arbres ou autres lieux consacrés par le biais de la palabre, de la parenté à plaisanteries, des proverbes... ils s'investissent dans la recherche de solutions heureuses aux différends qui surviennent sur leurs territoires (Niane, 2005 ; Canut et Smith, 2006). Ces actions de paix et de cohésion sociale des autorités traditionnelles qui se prolongent jusqu'à maintenant émanent d'une certaine volonté des pouvoirs politiques reconfigurés après les indépendances. Ainsi, dans une société donnée, lorsque les autorités Étatiques accordent plus de prérogatives et de crédits² aux autorités traditionnelles et /ou villageoises dans la gestion des Hommes, ces dernières sont plus actives, d'une part, dans la gestion et la résolution des conflits, et la préservation, la prévention de la sécurité et de la paix sociale dans leurs cités propres (Sakandé, idem) d'autre part.

Sakande (1997), a mené une étude sur la chefferie traditionnelle et le pouvoir moderne en pays mossi. Il relève dans son étude l'importance de la tâche des chefs traditionnels et la considération qui leur est due dans la société mossi et au sein de l'État du Faso. Cela est traduit à travers les prérogatives reconnues aux autorités traditionnelles. En effet, d'après cet auteur, au Burkina Faso, la sécurité des personnes et des biens en milieu rural et la défense du territoire national font aussi partie des pouvoirs à leur accordés par l'État. Aussi, le droit de punir et de prévenir les crimes et les délits perpétrés sur leurs espaces territoriaux font-ils également partie de ces prérogatives. Pour lui, cette considération de ces acteurs traditionnels dans la gestion au quotidien des conflits qui surviennent sur leur territoire est un ferment important pour la « stabilité » de ce pays relativement aux conflits communautaires et intercommunautaires. Dabone (2023) relève dans son étude l'importance de la tâche des chefs traditionnels et la considération qui leur est due dans la société mossi et au sein de l'État du Faso. En effet, la considération de ces acteurs traditionnels dans la gestion au quotidien des

conflits qui surviennent sur leur territoire est importante pour la « stabilité » relativement aux conflits communautaires et intercommunautaires. Cette confiance à l'égard des autorités traditionnelles en matière de gouvernance sociale est renchérie par Dominik (2010). Selon l'auteur, au Burkina Faso, la confiance de la population envers ces institutions en matière de gestion de conflit et de préservation de la paix et de la cohésion sociale est plus grande que celle envers les institutions modernes. Cependant, l'auteur estime que ces derniers doivent représenter leurs populations et être apolitiques. Par déduction, les autorités traditionnelles jouent un important rôle dans la société eu égard aux différends fonciers qu'ils résolvent tout en mettant leurs communautés dans une atmosphère cohésive. Pour Perrot (2009), cette confiance envers les chefs traditionnels est répandue en Afrique de l'Ouest. S'inscrivant dans la même orientation, Atchadam (2007) montre qu'au Togo, malgré la colonisation, les chefs traditionnels restent incontournables dans la gestion foncière.

Face aux crises contemporaines, les conflits fonciers se multiplient, notamment chez les Agni de Bongouanou. Bien que les autorités étatiques soient présentes, les autorités traditionnelles jouent un rôle apaisant. L'analyse de leurs actions dans la gestion foncière permet de mieux comprendre leur importance pour la paix sociale. La théorie de l'acteur stratégique de Crozier et de Friedberg (1970) permet de rendre compte des raisons et de l'utilité de l'association d'entités et/ou de personnes clés à la gestion d'une chose ou d'une situation. Dans la perspective d'une issue heureuse des situations conflictuelles, la capacité d'action de l'acteur stratégique est basée sur quatre postulats dont la première stipule que l'organisation est un construit contingent (qui aurait pu être, ou ne pas être, tout à fait différent). Quant au deuxième axiome, il énonce que l'acteur est relativement libre (il peut jouer avec son rôle, se permettre des écarts par rapport aux règles sociales). S'agissant du troisième principe, il fait mention d'une différence entre les objectifs de l'organisation et ceux des individus. Le quatrième postulat défend que pour parvenir à leurs fins, les acteurs opèrent des calculs dans le cadre d'une rationalité qui est dite *limitée*. Contrairement à cette idée, Greimas (1994) pense que le monde ne doit pas être pensé seulement en termes de groupes sociaux, mais en réseau qui inclut des collectifs au sein desquels des acteurs sont des porte-paroles et traduisent la volonté des collectifs par leurs actions de recherche de quiétude, de stabilité, de cohésion et de la paix.

L'objectif de cette étude est de montrer que les autorités traditionnelles sont une alternative de confiance pour la construction de la cohésion et la paix sociale à travers la gestion et la résolution

des conflits fonciers dans le Moronou¹. Pour y arriver, l'on juge nécessaire de répondre aux questions formulées comme suit : 1- Qui sont les acteurs stratégiques dont les actions en matière de gestion et de résolution des conflits fonciers concourent au maintien et à la construction de la cohésion et de la paix sociale à Bongouanou ? 2- Quel est le rapport entre les fondements de la spécificité des autorités traditionnelles et le maintien, la construction de la cohésion et de la paix sociale à travers la gestion et la résolution des conflits fonciers à Bongouanou ? En quoi les autorités traditionnelles sont de véritables et surs acteurs de gestion et de résolution des conflits fonciers caractéristiques du maintien et de la construction de la cohésion et de la paix sociale à Bongouanou ?

L'hypothèse de notre étude est : « les autorités traditionnelles sont une intercurrency crédible pour la construction de la cohésion et la paix sociale à travers la gestion et la résolution des conflits fonciers dans le Moronou ».

II- Méthodologie

1-Site et participants à l'étude

L'étude a été menée dans les sous-préfectures de Bongouanou et de N'guessankro (département de Bongouanou) en Côte d'Ivoire. Elle a concerné des villages de la tribu Ngattia dont : Agnaliesso, Amonkro, Niandjian, N'dolikro, N'guessankro, Kinimokro, Tanosso, Broukro, Bocassi et Banabo. À l'aide de l'échantillonnage accidentel et à l'échantillonnage par choix raisonné, soixante-dix-huit (78) participants ont été interrogés : quinze (15) autorités traditionnelles, quatre (04) élus locaux, deux (02) Sous-préfets, un (01) magistrat, un (01) greffé de justice, quatre (04) agents des forces de défense et de sécurité et de cinquante et un (01) autres citoyens des différentes localités sus-indiquées.

2-Techniques de recueil des données

L'examen de documents relatifs aux modes traditionnels et endogènes de gestion des conflits en Afrique nous a permis de recueillir des données. Pour une vérification des informations, nous avons

¹ Le Moronou est un des quatre grands Royaumes Agni en Côte d'Ivoire.

administré des questionnaires, des guides d'entretien et assisté à des audiences de résolution de conflits fonciers.

3-Méthodes d'analyse et de traitement des données

Dans cette étude, des méthodes d'analyse qualitative et quantitative ont été employées, combinant une analyse de contenu de type qualitatif et du logiciel SPSS pour traiter les données.

III- Résultats

1. Spécificité des autorités traditionnelles en matière de construction de la cohésion et de la paix sociale

Selon les enquêtés, en pays Morofouè, les chefs (village, terre) sont en général choisis dans la lignée du chef défunt suivant les droits coutumiers. Selon Nanan Kamelan : *« c'est un comité restreint regroupant des membres de la famille fondatrice du village, des notables, des prêtres traditionnels, des sages, etc. qui choisissent le futur chef. Ce choix est couramment effectué après le décès du titulaire du siège et, est certifié par un arrêté sous-préfectoral. Ils accèdent à leurs postes par nomination ou par désignations. Il leur est aussi reconnu la capacité de régler les problèmes de leurs familles ou autres, y compris les conflits liés à la terre. Les autorités traditionnelles estiment qu'il est de leur responsabilité de veiller au bon fonctionnement de la société. Ces propos sont appuyés par Nanan JPK :*

Quand on est chef ou responsable d'un groupe, qu'est-ce qui peut bien nous intéresser ? Je pense que c'est pour l'harmonie d'un peuple que la fonction des chefs a été créée. J'estime que c'est pour le bon fonctionnement du village et la gestion des conflits entre les personnes que les sages et les ancêtres nous ont mis là. Et, cela est un devoir pour nous d'intervenir afin de régler les différends qui opposent les personnes au sujet de forêt.

Pour des populations (56.1%), les acteurs des instances juridictionnelles traditionnelles sont compétents pour gérer efficacement les conflits. Cela est soutenu par les propos d'AKP qui dit ceci :

Nous sommes une société au même titre que toute autre. À ce titre, nous avons notre civilisation, nos us et coutumes sur lesquels nos parents et nous-mêmes avons toujours fonctionné. Nos chefs sont un maillon essentiel de cette civilisation qui a toujours su nous maintenir dans la diversité. Recourir à leurs services, est une chose bonne.

2-Autorité traditionnelle : un détenteur du savoir local à l'écoute de son peuple

2.1-Cultures et disponibilités

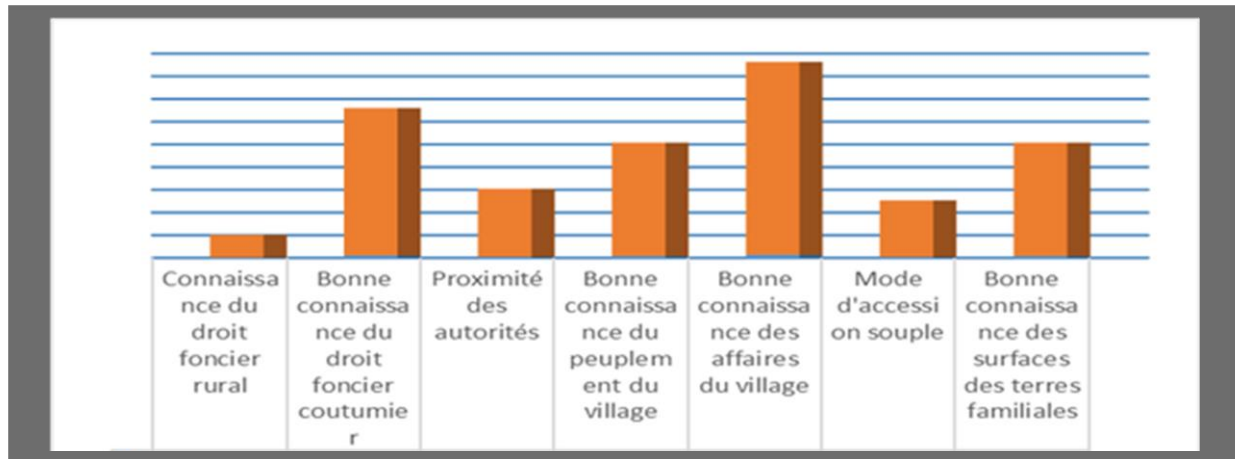
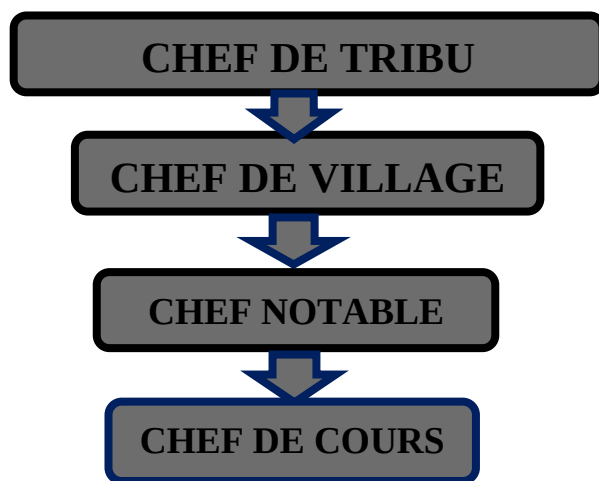


Figure 1 : Représentation de quelques atouts des autorités traditionnelles en matière de gestion de conflits fonciers selon les populations.

Plus de 84 % des raisons de solliciter les autorités traditionnelles pour la gestion des conflits fonciers à Bongouanou sont des atouts majeurs. À cela s'ajoutent la proximité (9,52 %) et l'accessibilité rapide (7,94 %), qui motivent aussi ce choix. Leur connaissance culturelle, leur disponibilité et leurs interventions rapides permettent d'éviter les conflits, selon les populations.

2.2-Instruments de règlement des conflits utilisés



Source : A. D. Adou et coll. enquête de terrain, 2022.

Figure 2 : Organigramme hiérarchique d'un tribunal coutumier

Selon un notable,

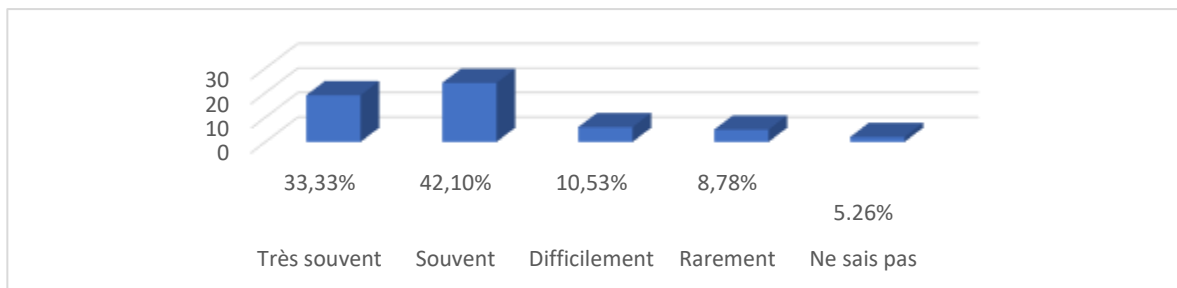
Les conflits peuvent se régler à différents niveaux et ce, selon la gravité des faits. Chaque personne ou partie peut soit saisir le chef de sa cour soit les notables en vue du règlement d'un différend qui l'oppose à autrui. Le recours au « chef de cour » est fait exprès, car, pour les anciens comme pour nous, chaque personne appartient à une famille. Et, régler déjà son différend en famille permet de consolider, de protéger et de préserver les relations de fraternité et de convivialité entre membres d'une même famille.

Selon ses propos, la référence à l'autorité du chef de cours permet très rapidement de calmer les ardeurs, de régler les différends et de préserver l'harmonie, et les liens sociaux au sein des familles. C'est le cas du comité de gestion et de résolution de conflits fonciers qui existe dans le N'gattia².

3-Acceptation et soumission aux verdicts des autorités traditionnelles

3.1- Acceptation des verdicts des autorités traditionnelles

² Une des tribus de Bongouanou composée de onze villages avec pour capital N'guessankro



Source : A. D. Adou et coll. enquête de terrain, 2022.

Figure 3 : Récapitulatif de l'acceptation des décisions rendues par les autorités traditionnelles

Les verdicts arrêtés sont parfois difficilement acceptés par des personnes, ils requièrent à plus de 75,33% l'assentiment et l'adhésion des parties en conflits.

3.2-Soumissions aux verdicts des autorités traditionnelles

Tableau 1 : Raisons des soumissions aux verdicts rendus par les autorités traditionnelles

Raisons des soumissions	Effectifs	%
Reconnaissance des valeurs culturelles	21	33,33
Reconnaissance de l'autorité des chefs	18	28,59
Respect des valeurs culturelles	5	7,94
Respect des chefs traditionnels	11	17,46
Peur de la violation des verdicts	1	1,58
Peur des sanctions	4	6,34
Autres	3	4,76
Total	63	100,0

Source : A. D. Adou et coll. enquête de terrain, 2022.

La reconnaissance des valeurs culturelles (33,33 %) et des autorités traditionnelles (28,59 %), ainsi que le respect des chefs (17,46 %), poussent les populations à accepter leurs verdicts, montrant une

réceptivité favorable à la gouvernance traditionnelle dans la gestion des conflits fonciers à Bongouanou.

IV- Discussion et Conclusion

Les autorités traditionnelles sont un type particulier d'autorité dont le pouvoir est basé sur la légitimité traditionnelle qui elle-même, repose sur le caractère obligatoire de la règle coutumière. Selon cette norme, le pouvoir traditionnel est à la fois un pouvoir conservateur, restaurateur de l'ordre public, social et cosmique (Bah, 1999). Son détenteur, doté de pouvoirs spirituels et mystiques, est considéré comme un représentant de « Dieu » et des ancêtres dans sa localité. Ces attributions lui confèrent un rôle important dans la prévention, la gestion, la résolution des conflits et le maintien la communauté dans un état de prospérité, de paix et cohésion sociale. La légitimité d'une autorité traditionnelle est, en effet, soumise au fait qu'elle soit reconnue, acceptée et justifiée par sa communauté Weber (1995). Ces éléments prépondérants de légitimation prennent leur essence dans le fondement des valeurs socio-culturelles de son groupe social d'appartenance. Ils imposent aux autorités traditionnelles, dans l'exercice de leurs prérogatives, de pouvoir faire une corrélation naturelle entre le passé, le présent et le futur (Weber, idem, Yah ; 2009 ; Anet, 2018). Cette approche historique de gouvernance politico-sociale traditionnelle semble compatible à la proposition de Niangoran Bouah (1935-2002). Celui-ci invite, en effet, tout acteur social à faire une incursion dans les valeurs socioculturelles anciennes afin d'en identifier et d'y recenser les bonnes pratiques de régulation et de gouvernance sociale. Dans cet esprit, le recours et l'application aux leçons apprises des vécus des sociétés antérieures peuvent aider à gérer au mieux les sociétés actuelles et leur permettre de poser des bases des styles de gouvernances meilleures pour les générations actuelles et avenir. Ainsi, en prenant appui sur des fondements psychologiques forts, capables de relier le (s) détenteur (s) de l'autorité à leurs subordonnés, les apparitions des dysfonctionnements, des contestations, des troubles, des conflits, etc. peuvent être négligeables en termes de fréquence, préjudice et de dommage pour les sociétés humaines (Weber, ibidem). C'est pourquoi, conscient des éléments à mesure de garantir le succès des gouvernances en Afrique traditionnelle, les autorités traditionnelles sont dotées de forces morale ou physique de protection, de dissuasion ou de répression que leur confèrent leurs normes coutumières positives ou en vigueur

(Ray, 1970). Toutefois, les limites de ce type de pouvoir sont définies par la coutume de référence (Sakande, 1997).

Cependant, conscient du rôle prépondérant que jouent ou peuvent jouer les acteurs de la gouvernance traditionnelle en matière de gestion des conflits, certains estiment que les chefs traditionnels doivent être des artisans et des apôtres infatigables, quotidiennement engagés pour la quête, l'entretien et le maintien de la paix (Cissé, 2014)³ et de la cohésion sociale (Annan, 1997)⁴. En considération des potentialités des leaders traditionnelles en matière de gouvernance humaine, territoriale et développementale, des chambres des Rois et Chefs traditionnels sont davantage créés par les décideurs pour consacrer constitutionnellement les rôles et les prérogatives de ces entités dans l'architecture de la gestion territoriale de certains Etats dont la Côte d'Ivoire (Constitution de 2016). C'est le signe palpable que la recherche de la paix est une question d'intérêt commun qui, exige l'engagement de tous dans la réalisation d'une vision commune et partagée pour l'avènement d'une société plus juste et où il fait bon vivre.

Les recherches ethnographiques menées dans le Moronou, particulièrement dans la tribu Ngattia, révèlent que dans cette microsociété, l'intervention des chefs coutumiers et autres acteurs traditionnels endogènes s'intéressent aux problématiques de la quiétude et de la stabilité de leurs peuples. Ces derniers, de par leur proximité avec les parties en conflit, leur connaissance juste et suffisante des causes des conflits, peuvent agir efficacement pour le résoudre (Ela 2001). Et, il apparait que l'un des premiers atouts des interventions des autorités traditionnelles dans la gestion des conflits fonciers est bien évidemment l'exercice de leurs actions en milieu rural et auprès d'un auditoire plus ou moins imbriqué dans la tradition. C'est surtout le capital culturel en termes de connaissances des affaires de peuplements des villages et celles relatives aux terres familiales qui font d'eux des acteurs privilégiés de gestion des conflits fonciers dans ces espaces territoriaux. Ces atouts sont aussi nourris par certaines autres valeurs reconnues en la personne des autorités traditionnelles et qui sous-tendent leurs sollicitations par les populations pour la gestion des conflits fonciers.

³ M'Baye Babacar Cissé (2014), lors du lancement du séminaire de renforcement des capacités des rois, chefs et leaders traditionnels en techniques de prévention et de gestion des conflits, Abidjan, le 28 Octobre 2014.

⁴ Kofi Annan déclarait le 7 juillet 1997 que « la paix et la sécurité en Afrique centrale comme ailleurs ne peuvent être imposées de l'extérieur. La responsabilité première revient aux dirigeants des pays concernés ».

Au regard des actions louables des autorités traditionnelles en matière de gestion, résolution des conflits et construction de la paix ainsi que de la cohésion sociale, l'on est d'avis que ces acteurs clés soient impliqués dans les stratégies de prévention (Matoko 1999 ; Boureima 2006 ; Routier 2008. Dans les faits, les autorités traditionnelles disposent d'outils et de mécanismes propres : la palabre (Bah 2009 ; Diangitukwa 2014 ; Kambalume (2007), les alliances et les parentés à plaisanterie (Nyamba, 1999 ; Kouyaté 2003 ; Kambalume 2007), etc. qui, très souvent, leur permettent de résoudre efficacement et durablement les situations conflictuelles qui naissent dans leurs territoires de compétences et même parfois au-delà.

Les données de terrain, de façon explicite et implicite donnent révéler que les autorités traditionnelles en pays Agni-morofouê (les Ngattia) sont des acteurs consacrés et dotés de compétences, connaissances, qualités... reconnues par les populations pour régler les litiges et conflits dans leur société. Le recours à ces alternatives de ressources humaines locales pour connaître, gérer et résoudre les conflits fonciers dans cette localité permet la sauvegarde, le maintien et l'entretien de l'harmonie, l'entente, la convivialité et la paix dans une communauté.

Références bibliographiques

Annan, Koffi. 1997. The causes of conflict and the promotion of durable peace and sustainable development in Africa. United Nations.

Atchadam, Tikpi. 2007. « La domestication du conflit chez les Tams du Togo : « Sokindè » et « Bastéré » ou la paix par les plaisanteries ou raillerie », Cahiers de la gouvernance en Afrique, N°2, Lomé.

Bah, Thierno. 2003. « Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire », in *Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique : Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Paris, UNESCO.

Bah, Thierno. 2009. « La palabre » : cadre privilégié de résolution des conflits », in les modes alternatives de règlement de conflits en OHADA, Cabinet CIMADEVILLA, Paris.

Boureima, Ousmane. 2006. Revaloriser les mécanismes traditionnels dans les processus de prévention et de gestion non-violente des conflits en Afrique, Alliance malienne pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA), Mali.

Dabone, Abdoulaye. 2023. « Chefferie traditionnelle et résolution des crises au Burkina Faso : de 1991 à 2022 » in *Revue Della/Afrique*, Tome 2, Volume 5, n°12, 11-25.

- Dominik, Karl. 2010. « Le bushingantahe au Burundi : transformations et réminiscences d'un concept judiciaire ancien », *Cahiers d'Anthropologie du Droit*, Paris, Karthala.
- Crozier, Michel, & Friedberg, Erhard. 1970. *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Ela, Ela, Emmanuel. 2001. Les mécanismes de prévention des conflits en Afrique centrale, *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 202 – 203, 227- 239.
- Greimas, Algirdas Julien. 1994. *Sémantique structurale : Recherches et applications*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Kouyate, Sory. 2003. *Le cousinage à plaisanterie : notre héritage commun*, Guinée, Ganndal.
- Matako, Emmanuel. 1996. *L'Afrique par les Africains : utopie ou révolution ?* Paris : L'Harmattan.
- Ntahombay, Pascal. 2003. « L'institution des Bashingantahe en tant que mécanisme traditionnel de prévention et de résolution pacifique des conflits au Burundi », in *Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique : Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Paris, UNESCO.
- Perrot, Claude-Hélène. 2009. « Les autorités traditionnelles et l'État moderne en Afrique Subsaharienne au début du xxie siècle », *Cadernos de Estudos Africanos*, vol. 16, no 17, p. 15-33.
- Reynaud, Jean-Daniel. 1973. « Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe ». *Revue française de sociologie*, 20-2, 367-376.